

VEILLE DOCUMENTAIRE

LIVRES LUS POUR VOUS

Éthique et changement climatique

ABEL O., BARD E., BERGER A., BESNIER J.-M., GUESNERIE R., SERRES M.

Le pommier, 2009, 204 p.

Isabelle Roussel

Au cours des 80 premières pages, A. Berger et E. Bard reprennent d'un point de vue scientifique la présentation de l'augmentation de l'effet de serre sous l'influence des activités humaines, tout en précisant que ce « forçage anthropique » ne représente que 2,8 W/m² contre 155 W/m² attribués à l'influence des phénomènes naturels. A. Berger insiste sur la faible responsabilité de l'industrie dans l'augmentation de l'effet de serre qu'il attribue préférentiellement à la production d'électricité, au déboisement et au transport, ce qui lui permet de conclure le premier chapitre en insistant sur la double responsabilité des pays développés qui doivent certes contribuer à la diminution des émissions de GES mais aussi contribuer à développer, en partenariat avec les pays en voie de développement, des technologies susceptibles de diminuer ces émissions. E. Bard reprend l'histoire des fluctuations du climat qu'il met en parallèle avec les facteurs de variations des phénomènes météorologiques : mécanismes de rétroactions internes ou facteurs externes. Il souligne la grande variété spatiale de ces évolutions qui s'accompagnent d'une grande diversité dans les échelles de temps, ce qui correspond au caractère hétérogène des perceptions (article de D. Boy) d'un phénomène complexe que le discours scientifique ne peut guère simplifier au risque de devenir simpliste. Cette complexité ne facilite pas la tâche des décideurs appelés, selon la formule, à prendre des décisions fermes pour répondre aux certitudes scientifiques non sans ignorer l'ampleur des incertitudes.

Quelles conclusions peut-on tirer de ces analyses des mécanismes et des origines du changement climatique ?

Deux certitudes

Une certitude concerne l'origine anthropique du forçage climatique, ce qui rend l'humanité responsable de son avenir et introduit un véritable changement culturel : « Il semble que l'homme se trouve aujourd'hui placé dans un état de responsabilité infinie vis-à-vis de l'état de la terre. Cette planète lui a été confiée et il a la possibilité de l'altérer définitivement et d'y compromettre la possibilité de la vie... » (M. Canto Sperber). C'est une responsabilité impersonnelle telle que les actes les plus infimes peuvent avoir des conséquences dramatiques. « À force de minimiser jusqu'à presque l'annuler la série des choses qui

ne dépendent pas de nous, tout dépend de nous. Mais, curieusement désormais, nous dépendons de cette dépendance » (M. Serre).

Sans doute peut-on admettre avec certitude que le monde ne supporte plus la conduite de la collectivité humaine ? Le changement climatique dépasse largement le cadre d'une crise environnementale puisqu'il interroge le système énergétique mondial et la répartition de l'énergie en fonction des besoins. L'égalité est à repenser en fonction des capacités d'A. Sen ; vouloir l'égalité des émissions de GES par individu est sans doute une erreur qui méconnaît la variété des besoins. Apparemment, le système actuel est incapable de réguler les différentes crises, qu'elles soient sociales (augmentation des inégalités, persistance de la pauvreté, conflits générationnels), énergétiques ou environnementales. Mais comment changer de conduite ? Quels sont les moyens à utiliser : l'éthique, le juridique ou la politique ?

De nombreuses incertitudes qui ouvrent une brèche dans laquelle l'éthique peut s'immiscer

À côté de ces quasi-certitudes, les incertitudes de différents types (*cf.* encart de D. Martin), reconnues par les climatologues eux-mêmes, donnent sa pleine actualité au retour de l'éthique et de la politique. La mise en évidence des limites structurelles du savoir scientifique et aussi avec la révélation de ses échecs à permettre le bien-être auquel le siècle des Lumières l'associait, laisse la place libre à l'éthique dans un cadre où les incertitudes sont reconnues mais la nécessité d'une action l'est tout autant. Indépendamment du caractère normatif induit par la morale, l'éthique relève du souci des Hommes à essayer de bien vivre ensemble et de rechercher le bien-être individuel et collectif.

Cependant l'éthique est insuffisante pour répondre à toutes les interrogations du monde actuel. En effet, la question climatique révèle des tensions entre l'individu et le collectif, elle suppose également un basculement entre le local et le global et entre l'éphémère et le durable.

Une tension entre l'individu et le collectif

L'éthique privilégie le local et le synchronique, ce qui est difficilement compatible avec le changement

climatique, question collective, planétaire et diachronique. Le climat pose la question de la crédibilité de l'universel dans la situation individualiste propre à la démocratie.

La globalité du phénomène interroge le caractère planétaire des solutions à mettre en œuvre. M. Serre dénonce les stratégies nationales de ceux qui travaillent dans des organismes internationaux qu'il souhaiterait devenir plus universels. Or l'éthique est soluble dans les cultures, elle ne peut pas être universelle, ce qui discrédite d'emblée une gouvernance mondiale mais n'exclut pas des alliances culturelles de manière à, comme le dit J. Ceaucescu, réenchâtrer l'homme pour dépasser une perspective trop immanente de la responsabilité de la nature.

M. Serre affirme également : « Je crois à la conduite individuelle au quotidien dans les déplacements, l'hygiène, l'alimentation, l'exercice physique, le rapport aux enfants, etc. J'y crois d'autant plus qu'aujourd'hui le connectif est en train de remplacer beaucoup d'anciens collectifs. À une éthique collective impossible à codifier peut être substitué ce connectif entre individus. Les nouvelles technologies inventent de plus en plus de collectifs nouveaux ».

L'individualisme porte largement sur un refus du temps. Nous sommes de plus en plus éphémères grâce aux technologies du virtuel qui nous débarrasseront sans douleur de nous-mêmes.

Basculement entre l'éphémère et le durable

C'est cette dichotomie temporelle que l'économiste R. Guesnerie qualifie de « tension entre une intuition écologique qui met l'accent sur le long terme et une raison économique qui semble privilégier le court terme ». Le bénéfice présent de l'investissement sur le long terme (le taux d'actualisation) est faible, ce qui oppose deux attitudes, celle illustrée par les travaux de W.-D. Norhaus qui considère que l'éradication de la pauvreté actuelle présente un bénéfice supérieur à celui des investissements pour lutter contre le changement climatique. Cette position s'oppose à celle de N. Stern qui considère, au contraire, que la passivité actuelle coûterait très cher aux générations futures ; anticiper la catastrophe est tout à fait essentiel, même si celle-ci a peu de chance de se produire. Cette position introduit trois types de considérations d'ordre éthique : la finitude des ressources naturelles, la substituabilité des ressources qui déterminent les capacités d'adaptation et la solidarité intergénérationnelle. Ces considérations, élaborées en 2009, anticipaient les débats actuels sur la très controversée « économie verte » qui a précisément pour ambition de rentabiliser les actions présentes tout en ménageant le futur.

Si transmettre une planète en bon état est une exigence éthique, peut-on affirmer que la course effrénée que nous menons visant à l'accumulation des biens matériels est également une valeur à trans-

mettre ? Cette interrogation pose la question des valeurs et du sens donné aux actions présentes entreprises.

Quelques perspectives

Cet ouvrage insiste sur la nécessité d'une vision globale qui ne traite pas les crises les unes séparément des autres. Il faut ainsi retourner la situation pour que la politique climatique et la politique énergétique qui l'accompagne ne soient pas une contrainte qui entrave le développement mais des facilitateurs de développement humain et social.

Le changement climatique, en révélant les limites des ressources planétaires, interroge l'idée de croissance qui est associée à l'énergie. L'entropie et le déclin font peur et on idolâtre la force et la jeunesse à travers le mythe de la vie inépuisable et du progrès infini. La responsabilité de l'humanité consiste à se retourner pour veiller sur la fragilité du monde et le sauvegarder en repensant les fondements. **La croissance** étant derrière nous, il faut faire progresser la justice. Il s'agira pour chacun de nous de partager autrement un gâteau devenu trop petit sans préserver sa part.

Le mythe gnostique de la croissance donne naissance à une culture malheureuse qui fait trop de dégâts et qui ruine peu à peu la confiance en soi des sociétés et de la plupart des individus. Il s'agit de changer nos images de la vie bonne. Différence entre les œuvres qui agissent sur le long terme et qui sont prédatrices, et les actions plus éphémères mais qui relèvent d'un spectre plus large de la perception de manière à sentir un peu mieux ce que nous faisons.

La voie éthique se rabat sur le personnel, la voie politique ne va nulle part car les savants ne veulent pas le pouvoir. Reste la voie juridique. On peut penser une collectivité humaine à travers le droit et non à travers les cultures, comme le rappelle Corinne Lepage⁽¹⁾ : « Seul le juge, appliquant le droit, est aujourd'hui en mesure de défendre les intérêts de la société actuelle et future au regard des organisations criminelles qui se sont mises en place et qui, progressivement, couvrent le monde ». Si ces nécessaires mutations des comportements individuels paraissent difficiles, peut-on alors imaginer une nouvelle forme de réglementation portant sur des dispositifs susceptibles de changer la vie quotidienne de nos contemporains pour leur donner les possibilités d'une vie meilleure dans un contexte nouveau ? Cette politique volontariste consisterait à obliger les hommes à s'ajuster à de nouveaux équilibres et à accepter des ruptures avec les attitudes anciennes qui étaient ruineuses pour l'environnement. Il faut alors retrouver des valeurs de proximité, de solidarité et de convivialité pour freiner la fuite en avant moderniste à laquelle on associe le changement climatique. « Les hommes croiraient agir pour eux-mêmes égoïstement pour satisfaire leur soif d'équilibre et, ce faisant, ils se

(1) C. Lepage, « L'économie, instrument de la transition écologique », *Vraiment durable*, n° 3, p.111-135.

montreraient éthiques et, en même temps, nous découvririons qu'ils servent un intérêt supérieur et universel, celui d'une stabilisation du climat ». Plutôt qu'une incitation à se tourner vers la nature, il s'agit de réinvestir son existence dans un contexte qui contraigne à la redécouverte des valeurs de proximité et de convivialité (J.-M. Besnier). L'importance du droit se traduit par le principe de non-régression par lequel la progression continue de l'amélioration de l'environnement constitue une base fondamentale pour respecter les générations futures.

La résistance à un monde révolu s'exprime, entre autres, au sein de la vie associative, capable d'engendrer des micro-engagements éthiques qui

sont eux-mêmes capables de transformer les comportements en un sens favorable à la cause globale et perçue comme abstraite du climat. Tout ce qui milite pour le bien-vivre individuel et collectif servira finalement la cause des générations futures, pour autant qu'il ménage l'environnement naturel dont dépend ce bien-vivre.

Cet ouvrage s'achève sur une exhortation de sa Sainteté le patriarche œcuménique Bartholomée, à changer notre vision du monde tout en encourageant une éthique voire une spiritualité individuelle, même si celle-ci est insuffisante pour changer le monde : « C'est l'humilité qui nous relie les uns aux autres, tandis que l'orgueil nous sépare des autres et de la terre ».

